

**Grand Paris
express**

piloté par
Société des Grands Projets

**L'art
du Grand
Paris**

Règlement de l'appel à candidatures

ILLUSTRER LE GRAND PARIS

**APPEL
À CANDIDATURES
INTERNATIONAL
POUR LA CRÉATION
DE FRESQUES
PÉRENNES DANS
LES GARES DU GRAND
PARIS EXPRESS**



**CANDIDATURES
JUSQU'AU 6 MARS 2026**
PLUS D'INFOS
WWW.ARTDUGRANDPARIS.FR

Soutenu par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**SALON DU LIVRE ET
DE LA PRESSE JEUNESSE
EN SEINE-SAINT-DENIS**



**Société
des Grands
Projets**

LE GRAND PARIS EXPRESS, PLUS GRAND PROJET URBAIN D'EUROPE

La Société des grands projets est l'entreprise publique qui pilote depuis 2010 la réalisation du **Grand Paris Express**, le projet de transport et d'aménagement qui permettra de se déplacer plus facilement et plus rapidement de banlieue à banlieue sans passer par Paris. Il comprend la réalisation de 4 nouvelles lignes de métro (15, 16, 17, 18), le prolongement de la ligne 14 et la construction de 68 gares.

L'ART DU GRAND PARIS

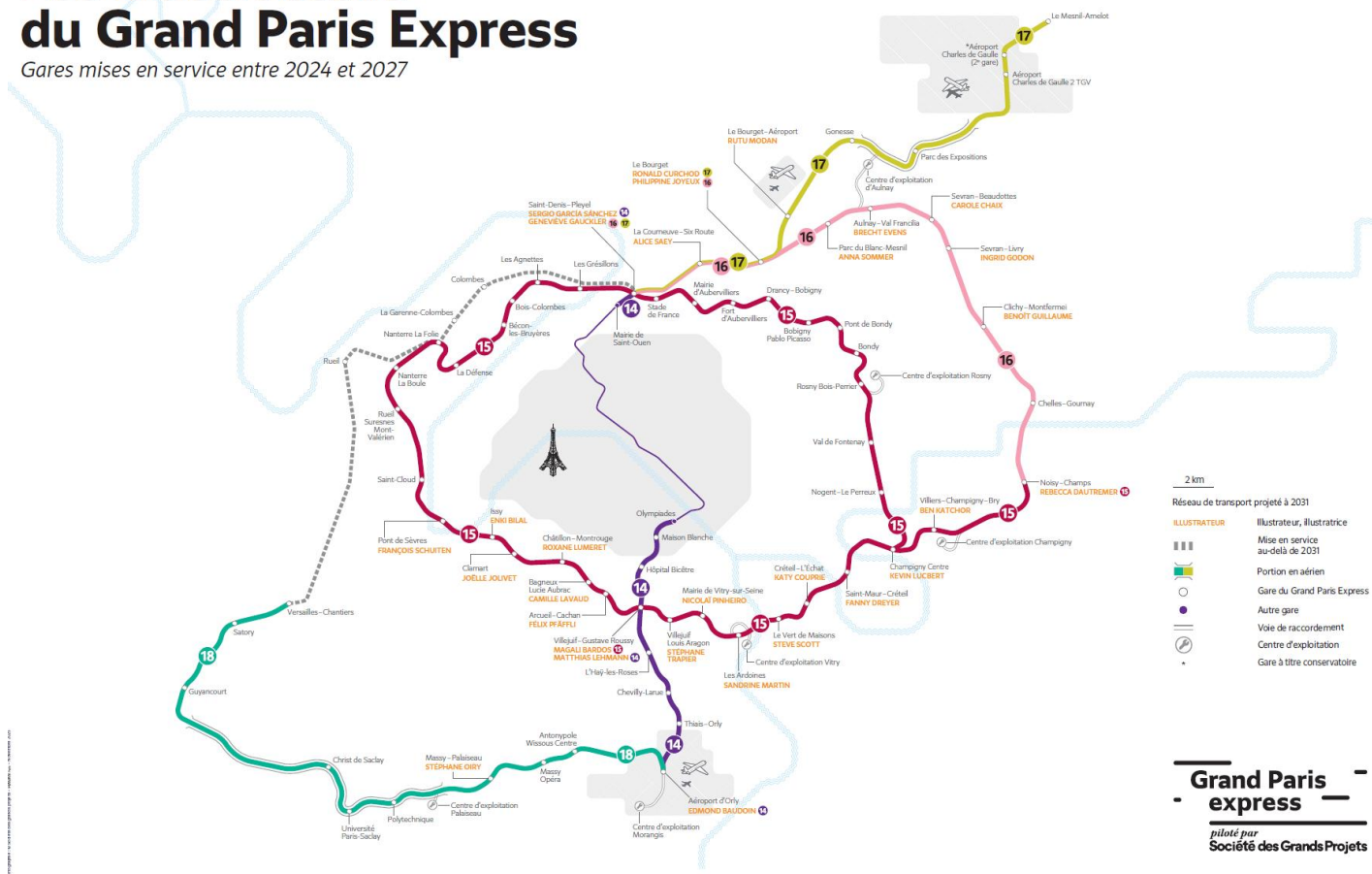
Pour renforcer son rôle urbain, social et environnemental, le **Grand Paris Express porte la culture et la création en son cœur**. L'Art du Grand Paris englobe une collection d'œuvres d'art et d'illustrations au sein des gares.

DEUXIEME VOLET DU PROGRAMME « ILLUSTRER LE GRAND PARIS »

La Société des grands projets a lancé le programme « **Illustrer le Grand Paris** » dans le cadre de sa programmation artistique et culturelle pour les gares du Grand Paris Express. En mai 2021, un premier appel à candidatures a été initié, sélectionnant **30 artistes professionnels**, issus des univers de **l'illustration, de la bande dessinée, du graphisme, ou de l'animation**, pour créer des fresques pérennes sur les quais des gares mises en service entre 2024 et 2027.

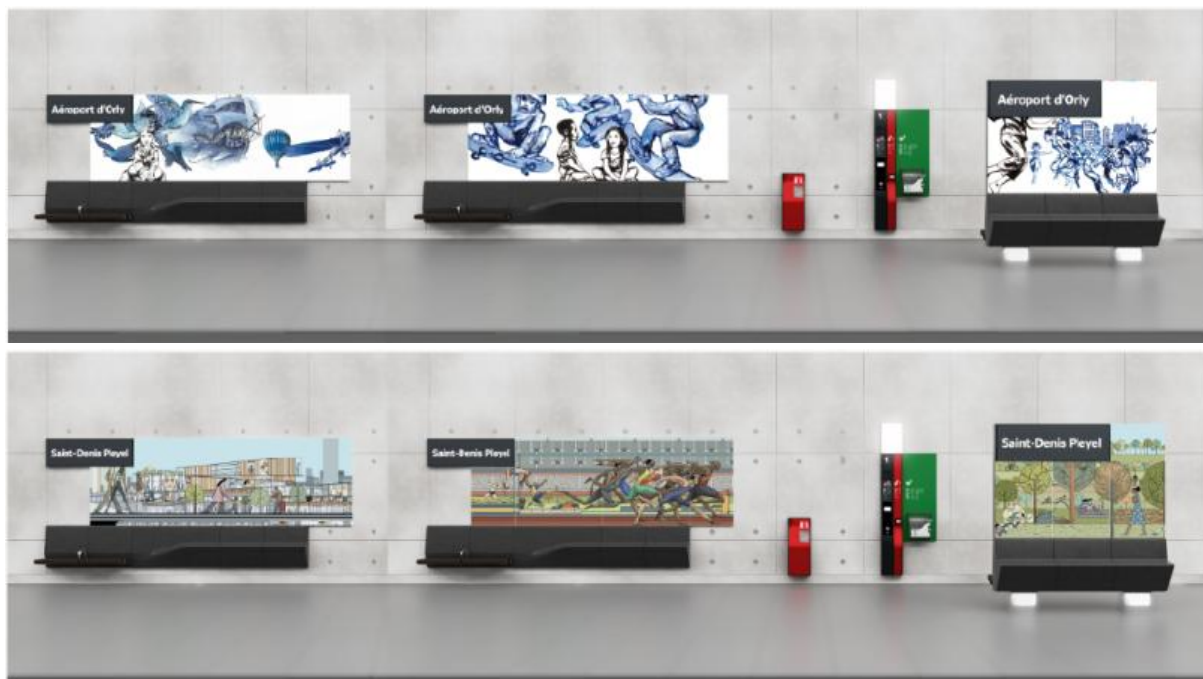
Les illustrateurs du Grand Paris Express

Gares mises en service entre 2024 et 2027



Dans le cadre du deuxième volet de ce projet, la Société des grands projets lance un nouvel **appel à candidatures international**. La consultation a pour objectif la sélection de **33 artistes professionnels, issus des univers de l'illustration, de la bande dessinée, du graphisme, ou de l'animation** pour la réalisation de **fresques pérennes sur les quais des gares** du Grand Paris Express. D'ici 2031, ce seront 63 illustrateurs qui auront investi les quais de chacune des gares du Grand Paris Express. Chaque artiste sélectionné se verra attribuer l'élaboration des illustrations d'une gare. Cette commande vise à **illustrer et interpréter les territoires desservis par les gares du Grand Paris Express, de manière sensible, métaphorique, voire abstraite**. Les créations artistiques proposées dans le cadre de cette consultation seront spécialement pensées et réalisées pour cette commande. Chaque lauréat se verra confier l'élaboration des illustrations **d'une gare** sur une **surface d'environ 50m2** en moyenne **déployée sur plusieurs panneaux, selon les quais**.

En partenariat avec le ministère de la culture, l'Institut Français et le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis.



Exemples d'implantation : 1. Edmond Baudoin – Aéroport d'Orly (L14) ; 2. Sergio García Sánchez – Saint-Denis Pleyel (L14)

PÉRIMÈTRE DE L'APPEL À CANDIDATURES

La consultation porte sur la sélection de 33 artistes pour la réalisation des illustrations dans les gares qui seront mises en service entre 2027 et 2031, soit 33 gares.

Les gares concernées par ce deuxième volet sont les suivantes :

Ligne 16

- Noisy-Champs
- Chelles Gournay

Ligne 17

- Parc des Expositions
- Triangle de Gonesse
- Aéroport Charles de Gaulle T2
- Le Mesnil-Amelot

Ligne 18

- Aéroport d'Orly
- Antonypole – Wissous Centre
- Massy Opéra
- Guyancourt
- Satory
- Versailles - Chantier

Ligne 15 Nord, Est, Ouest

- Champigny Centre
- Nogent – Le Perreux
- Val-de-Fontenay
- Rosny Bois-Perrier
- Bondy
- Pont de Bondy
- Bobigny - Pablo Picasso
- Drancy – Bobigny
- Fort d'Aubervilliers
- Mairie d'Aubervilliers
- Stade de France
- Saint-Denis Pleyel
- Les Grésillons
- Les Agnettes
- Bois-Colombes

- Bécon-les-Bruyères
- La Défense
- Nanterre La Folie
- Nanterre La Boule
- Rueil – Suresnes Mont-Valérien
- Saint-Cloud



COMMENT CANDIDATER ?

Dépôt des candidatures

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la page prévue à cet effet sur le site Art du Grand Paris et selon les modalités suivantes :

- Formulaire de candidature à compléter en ligne
- Dépôt des pièces complémentaires demandées : CV, portfolio/book, note d'intention

Dépôt des candidatures jusqu'au **6 mars 2026 à 12h**.

Dossier de candidature

Les candidats devront remettre un dossier de candidature complet en un unique exemplaire comprenant :

- Un **Curriculum Vitae** présentant le parcours et les expériences dans le domaine artistique concerné (diplômes, cursus, expositions, résidences, publications, bourses, prix reçus, etc.) - 2 pages maximum.
- Un dossier artistique sous forme de **portfolio / book** composé d'images de référence, faisant sens au regard de l'objet de la présente consultation, accompagné d'une courte description des images présentées. Pour les documents multimédias, faire figurer les liens de téléchargement dans ce dossier artistique.

Afin de limiter le poids du dossier, merci de transmettre votre portfolio sous forme de lien de partage (lien PDF généré par Adobe).

- Une **note d'intention** d'une dizaine de lignes explicitant :
 - La compréhension du candidat des enjeux de la commande, notamment son lien aux territoires du Grand Paris
 - La capacité du candidat à intégrer une dimension narrative dans son travail, à « raconter en images » le territoire à travers les différents panneaux qui lui seront confiés sur les quais.

A titre indicatif, l'intérêt spécifique du candidat pour un ou plusieurs territoire(s) ou une ou plusieurs ville(s) desservie(s) par les gares du métro du Grand Paris Express.

A noter : l'identification d'un territoire par un candidat n'exclura pas que le candidat puisse être sélectionné pour un autre territoire.



DÉROULÉ DE L'APPEL À CANDIDATURES

Phase 1 – Dépôt

Les candidats **déposent leur dossier de candidature**, sur la page dédiée du site internet Art du Grand Paris : <https://www.artdugrandparis.fr/illustrer-le-grand-paris-2-deposez-votre-candidature-jusquau-6-mars-12h>

Phase 2 - Sélection

La Société des grands projets, accompagnée d'un comité de sélection, et en concertation avec les élus des territoires concernés, **sélectionne 33 artistes et leur passe commande** pour la réalisation des fresques d'une gare.

Phase 3 - Esquisse et résidence (tranche ferme)

Les candidats retenus réalisent une **résidence¹ in situ** d'une semaine dans la ville desservie par la gare concernée puis ils conçoivent une **esquisse des illustrations** : un panneau finalisé et une proposition pour l'ensemble des autres panneaux.

En amont, un cahier des charges technique sera remis aux candidats contenant une présentation de la gare et les côtes et formats précis des surfaces de modules à illustrer.

Phase 4 - Développement (tranche conditionnelle)

Après validation de l'esquisse (des ajustements pourront être demandés), développement du projet et production **du fichier numérique final**. L'artiste poursuit le développement de son œuvre et remet à la Société des grands projets le fichier numérique de son œuvre réalisée à l'échelle de l'ensemble des compositions du quai.

Enveloppe financière

Les frais de logistique liés aux résidences (déplacements, hébergements...) sont pris en charge par la Société des grands projets.

En fonction des besoins liés aux techniques utilisées par les artistes, les scans sont eux aussi pris en charge par la Société des grands projets.

Une **enveloppe indicative de rémunération** est prévue pour chaque artiste sélectionné, estimée à **18 000 euros HT**, versée comme suit :

- A la remise de l'esquisse, le candidat est rémunéré par la Société des grands projets à hauteur de **6 000€ HT - Phase 3**
- A la remise du fichier numérique final, le candidat est rémunéré par la Société des grands projets à hauteur de **12 000€ HT pour 50m² puis prorata par mètre carré supplémentaire - Phase 4**

¹ **La résidence** in situ se traduit par un temps d'immersion de 5 jours, organisé par la Société des grands projets, en collaboration avec la ou les villes concernées, afin que l'artiste puisse prendre connaissance du territoire qu'il va illustrer. Les artistes signeront un protocole d'accueil avec la ville concernée. Les déplacements et l'hébergement seront organisés et pris en charge, le cas échéant, par la Société des grands projets accompagnée par le Centquatre-Paris.



COMITÉ DE SÉLECTION

Pour assurer cette sélection, la Société des grands projets est accompagnée par un comité de sélection, composé de :



Ruedi BAUR,
designer graphique
pour le Grand Paris
Express



Anne RICHARD,
fondatrice et directrice de
la revue Hey !,
commissaire d'exposition



Patrick JOUIN,
designer pour le
Grand Paris Express



José-Manuel GONCALVES,
directeur artistique pour le Grand
Paris Express



Sylvie VASSALLO,
directrice du Salon du livre
et de la presse jeunesse en
Seine-Saint-Denis



Emmanuel TIBLOUX,
directeur de l'École nationale
supérieure des arts décoratifs



Thierry GROENSTEEN,
historien, théoricien de la BD

Parrain – Illustrer le Grand Paris 2



Edmond BAUDOIN,
Illustrateur de la gare Aéroport
d'Orly, Ligne 14



ANALYSE DES CANDIDATURES

L'analyse des candidatures porte sur :

- Leur complétude
- Les capacités professionnelles, artistiques et techniques du candidat

Ne sont pas admises les candidatures qui ne sont pas recevables car incomplètes ou ne présentant pas des capacités suffisantes.

Seules les candidatures d'artistes professionnels candidatant en leur nom propre sont recevables. Il est entendu par artistes professionnels les auteurs, créateurs, et illustrateurs.

Les candidatures seront analysées à partir des éléments transmis avec le formulaire de candidature :

- CV
- Note d'intention
- Dossier artistique : portfolio / book

Les critères de sélection sont les suivants :

Critère 1 : Qualité artistique du parcours du candidat

Pertinence des réalisations artistiques présentées dans le dossier au regard des langages artistiques contemporains dans le domaine de l'illustration

Critère 2 : Capacité du candidat à comprendre le contexte de la commande

- **2.1** – Compréhension du projet du Grand Paris Express et de la dimension territoriale de la commande.
- **2.2** – Compréhension des enjeux techniques : illustrations à grande échelle, capacités narratives, etc.
- **2.3** – Compréhension et capacité d'appropriation du processus créatif proposé : résidences d'une semaine, rencontres avec les acteurs du territoire, capacité d'adaptation et de dialogue avec les parties prenantes, etc.



CALENDRIER

Suivant le calendrier d'ouverture des gares

- Contractualisation avec les artistes retenus : **DECEMBRE 2026**
- Conception des esquisses et résidences : **AUTOMNE 2026 – PRINTEMPS 2027**
- Validation des esquisses et commande du fichier numérique final : **HIVER 2026 - ETE 2027**
- Développement des projets jusqu'au rendu du livrable final : **MAI 2027 - MARS 2028**
- Inauguration des gares et des illustrations : **2027 - 2031**